

## Économie de production, affirmation du pouvoir et *dolce vita* : aspects de la politique de l'eau sous les Omeyyades au Bilad al-Sham

Denis Genequand

Le califat omeyyade de Damas est une période relativement courte (661-750 après J.-C.), qui s'inscrit dans une phase de transition entre basse Antiquité et Islam. Bien que courte, elle n'en est pas moins très bien représentée sur le plan archéologique, en particulier dans les régions steppiques qui ont souvent été définitivement abandonnées entre le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle après J.-C. Parmi les vestiges archéologiques de cette période, les installations hydrauliques sont très nombreuses. La région sur laquelle je vais me concentrer est ce que l'on appelle le Bilad al-Sham, ou Syrie historique, et plus particulièrement sur ses régions steppiques.

Il y a un point important sur lequel j'aimerais insister avant d'aller plus loin, c'est celui de la période de transition. On parle volontiers de la période omeyyade comme appartenant déjà pleinement au domaine islamique et faisant partie d'un nouveau découpage chronologique, celui du Moyen Âge. Ce n'est pas entièrement le cas. On assiste effectivement à la mise en place d'une nouvelle administration, à des déplacements de population, à des changements artistiques et, dans une moindre mesure, à de nouveaux modes d'établissement et d'occupation du territoire. Cependant, tout le réseau de l'occupation rurale mis en place entre le tournant de l'ère et le IV<sup>e</sup> siècle, et qui atteint son développement maximum au VI<sup>e</sup> siècle, forme toujours la trame de base du peuplement. Dans plusieurs régions, une régression est toutefois perceptible dès le VI<sup>e</sup> siècle, dans d'autres dès le VII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Pour les adeptes des systèmes d'information géographique informatisés, on peut se représenter l'époque omeyyade sur le plan archéologique comme l'ajout d'une nouvelle couche – avec en particulier des nouveaux sites ou une

nouvelle importance donnée à certains sites – mais sans la suppression des couches plus anciennes. Il se dégage de ceci que, quand on parle d'époque omeyyade et surtout de sites ou de structures omeyyades, il faut toujours faire la différence entre ce qui appartient à cette période du point de vue de la chronologie absolue mais reste culturellement lié à la période protobyzantine et ce qui est directement lié ou issu du nouveau pouvoir politique et de la nouvelle famille régnante et de son entourage. On notera que sur bien des sites ruraux proto-byzantins, des structures sont attribuées chronologiquement à l'époque omeyyade, sans pour autant que les études en aient été suffisamment poussées et que l'on sache à qui ou à quoi les attribuer : politique agricole du nouveau pouvoir ou persistance d'un développement initié plus tôt ? Ceci conduit à un dernier point, celui de la structure clanique de la famille régnante, qui veut que, autour du calife, une grande partie des dirigeants, de la cour et des nouvelles élites soit issue du clan omeyyade au sens large. Corollaire de cette structure clanique, nombre de vestiges archéologiques sont en effet attribuables directement à des califes eux-mêmes ou à des membres de la famille omeyyade et de son entourage. Ceci implique la possibilité, pour le chercheur actuel, de définir assez précisément quel a été l'impact des Omeyyades dans un domaine donné, en l'occurrence celui de la politique de l'eau. Je vais donc me concentrer sur les structures dues au nouveau pouvoir califal et à son entourage, au détriment de ce que l'on doit à une population présente de plus longue date et formant la base de l'occupation rurale. Si ce n'est une adaptation à une nouvelle fiscalité, dont les subtilités nous échappent encore largement, l'archéologie n'a pas pu mettre en évidence, pour le moment, de changements

1 - Sur la question de l'occupation villageoise au Proche-Orient durant l'Antiquité tardive : GATIER 1994.

nets dans les méthodes agricoles et la politique de l'eau des nombreux villages, bourgades et villes protobyzantins qui subsistent durant la haute époque islamique (un bon exemple est celui d'Umm al-Rasas/Mayfa'a en Jordanie).

Je vais aborder le sujet selon quatre angles différents, correspondant d'une part à des zones géographiquement distinctes, et donc à des ressources en eau très différentes, mais surtout, d'autre part, à des domaines pour lesquels l'archéologie, l'épigraphie et les sources textuelles ont de véritables éléments de réponse au problème traité. Enfin, plutôt que de passer en revue individuellement un trop grand nombre d'aménagements hydrauliques je vais me concentrer sur quelques exemples bien documentés et révélateurs de ce qu'ont été les motivations de la politique ou des politiques de l'eau des Omeyyades.

### ÉPIGRAPHIE

#### *Inscription et barrage de Sadd Saysid dans le Hijaz*

Bien qu'un peu en dehors de la zone considérée, l'inscription gravée sur le barrage de Sadd Saysid dans la région de Ta'if (sud du Hijaz) est très intéressante<sup>2</sup>. Elle attribue la construction de l'ouvrage – un barrage poids en travers d'un cours d'eau temporaire – au calife Mu'awiyya b. Abu Sufyan (661–680 après J.-C.), premier calife de la dynastie omeyyade, en 58 de l'Hégire/677-8 après J.-C. :

«C'est le barrage du serviteur de Dieu Mu'awiyya, commandeur des Croyants. 'Abd Allah b. Sakhr l'a construit avec la permission de Dieu en l'an 58. Ô Dieu, pardonne au serviteur de Dieu Mu'awiyya le commandeur des Croyants et affermis-le et rends-le victorieux et fais en profiter les Croyants. 'Amr b. Janab a écrit».

C'est la quatrième attestation écrite du titre d'*a'mir al-mu'minin* (commandeur des Croyants). Ce titre n'apparaît de manière certaine que sous Mu'awiyya, d'abord sur des monnaies, puis en grec transcrit de l'arabe sur l'inscription des bains d'al-Hamma (Hammat Gader)<sup>3</sup>, puis dans un papyrus et enfin à Sadd Saysid. On notera que le bain d'al-Hamma, reconstruit sous Mu'awiyya, est aussi lié à l'eau et à son usage<sup>4</sup>. La portée du texte de Sadd Saysid est grande. D'une part, c'est sur un monument lié à l'eau dans une région aride (un barrage et un bain auparavant) que l'on choisit d'affirmer le titre et la légitimité du premier calife omeyyade. Et d'autre part, ce texte montre bien le type d'investissements que le calife est prêt à faire pour affirmer et maintenir son hégémonie loin de sa nouvelle capitale,

dans la région de Ta'if. Cette dernière est alors aux mains des Banu Thaqif, alliés d'abord des Quraysh, puis de la famille omeyyade au sein des Quraysh.

#### *Inscriptions de Rimat al-Hazim et d'al-Muwaqqar*

Pour rester dans le domaine des structures hydrauliques épigraphiées, je mentionnerai aussi les citernes de Rimat al-Hazim dans le Hawran (7 km au nord-ouest de Suwayda) et d'al-Muwaqqar dans la Balqa' (24 km au sud-est de 'Amman). Une inscription a été trouvée à proximité de la citerne (*birka*) rectangulaire et à ciel ouvert de Rimat al-Hazim qui est alimentée par une source. La construction de la citerne a été ordonnée par le calife Hisham b. 'Abd al-Malik (724–743 après J.-C.)<sup>5</sup> :

«Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux. Il n'y a de Dieu qu'Allah, il est seul et sans associé. Muhammad est l'envoyé de Dieu. Le serviteur de Dieu Hisham, commandeur des Croyants, a ordonné la construction de cette *birka*. Par les mains de 'Ammar... Que Dieu le (Hisham) garde sur la bonne voie».

La citerne en question n'a pas l'air d'être liée à un domaine agricole ou à un château ou résidence, mais pourrait être liée au réseau routier, bien entretenu dans la région depuis le règne de 'Abd al-Malik. On rappellera à ce propos l'existence de milliers épigraphiés dans la région de Jérusalem (route de Jérusalem à Damas) et dans le Jawlan<sup>6</sup>. On sait aussi, par al-Mas'udi, que Hisham a fait construire des citernes sur la route de La Mecque, sur l'une des branches de laquelle pourrait se trouver Rimat al-Hazim<sup>7</sup>. Il s'agit donc plutôt ici de la politique califale en matière de communications et de pèlerinage, mais il est révélateur que l'inscription califale soit placée sur un monument hydraulique.

Al-Muwaqqar appartient à la longue série de monuments que l'on appelle les «châteaux du désert», sur lesquels je reviendrai plus loin. C'est un site important, qui a été peu étudié<sup>8</sup>. Il s'y trouve un palais sur une colline et, au pied de cette dernière, plusieurs autres constructions, dont une citerne. Les sources textuelles attribuent le site au calife Yazid b. 'Abd al-Malik (720–724 après J.-C.) et éventuellement déjà à 'Abd al-Malik (685–705 après J.-C.)<sup>9</sup>. L'attribution à Yazid b. 'Abd al-Malik est confirmée par une inscription qui se trouvait non pas sur le château, mais sur un chapiteau couronnant la jauge de la citerne (une colonne graduée)<sup>10</sup>. Cette inscription attribue la construction du bassin à Yazid b. 'Abd al-Malik en 104 de l'Hégire/722-3 après J.-C. :

2 - MILES 1948 ; GROHMANN 1962, p. 56-68 ; KHAN et AL-MUGHANNAM, p. 129-131.

3 - DI SEGNI 1997.

4 - HIRSCHFELD 1997.

5 - RIHAOUI 1961-62.

6 - VAN BERCHEM 1922, p. 17-29 ; ELAD 1999.

7 - AL-MAS'UDI, V, p. 466.

8 - BRÜNNOW et DOMASZEWSKI 1905, p. 182-189 ; MUSIL 1907a, p. 190-194 ; NAJJAR 1989.

9 - YAQUT, IV, p. 287 ; autres références *apud* FOWDEN 2004, p. 152.

10 - HAMILTON 1946.

«Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux, ‘Abd Allah Yazid, commandeur des Croyants, a ordonné la construction de ce bassin, que Dieu le rende vertueux et le garde, qu’il prolonge son existence et sa prospérité, qu’il le comble de sa grâce et de sa bienséance en ce monde et dans l’autre. Il fut construit sous la direction de ‘Abd Allah b. Sulaym», «An 104».

À mon avis, le bassin d’al-Muwaqqar n’était pas lié d’abord à la route qui passe par là et rejoint l’oasis d’Azraq, mais à la marche du domaine et à l’approvisionnement en eau des habitants du lieu.

Dans ces deux cas, on constate un souci du pouvoir califal de patronner des constructions liées à l’eau dans des régions steppiques où elle est hautement nécessaire. Ce peut être dans un but public largement ouvert, avec une citerne de route à Rimat al-Hazim, ou limité à une communauté plus restreinte autour d’une résidence princière comme à al-Muwaqqar. Mais dans tous les cas, c’est la commémoration de la construction de monuments des eaux par la présence d’inscriptions qui est significative. Le calife a voulu que son nom reste associé à l’accès à l’eau.

#### TEXTES ET ARCHÉOLOGIE : LA VALLÉE DE L’EUPHRATE

Aux confins de la région qui nous intéresse ici, la vallée de l’Euphrate a été l’un des principaux lieux d’investissements en matière d’aménagements hydro-agricoles de la part des pouvoirs califaux omeyyade et abbasside. Il s’est agi principalement du creusement de canaux pour la mise en culture de très vastes zones. Ces canaux sont bien documentés par les sources textuelles. L’archéologie de terrain n’a été que secondaire dans leur étude, mais là où elle a été menée sérieusement, elle montre aussi les limites de la confiance que l’on peut accorder aux sources écrites.

On rappellera qu’en Islam l’impôt n’est pas le même selon que les terres sont irriguées ou pas : les terres irriguées sont beaucoup moins imposées, mais il est difficile de savoir exactement à quel moment cette distinction entre en vigueur durant l’époque omeyyade.

Les textes, pour la plupart bien postérieurs à la période considérée, fournissent la liste suivante de canaux commandités par les Omeyyades et leur entourage le long de l’Euphrate. On y voit une activité particulière des fils du calife ‘Abd al-Malik :

– sur la rive occidentale, un membre de la famille omeyyade, le général Maslama b. ‘Abd al-Malik (†738 après J.-C.), fait creuser le canal de Balis pour l’irrigation des terres de cette même région ; ce canal est creusé à la

demande des habitants de Balis et de ceux des villages de Buwaylis, Qasirin, ‘Abidin et Siffin en échange d’un tiers des revenus des récoltes <sup>11</sup> ;

– sur la rive occidentale du fleuve, à hauteur d’al-Raqqā, Hisham b. ‘Abd al-Malik fait creuser deux canaux appelés al-Hani et al-Mari ; il y crée un grand domaine agricole, puis fonde Wasit al-Raqqā <sup>12</sup> ; on y trouve des plantations : il s’agit de l’une des Zaytuna (district de Zaytuna) de Hisham mentionnées par les textes, mais je pense qu’il a pu y en avoir plusieurs, le toponyme est fréquent et un autre se trouve apparemment vers al-Rusafa (plus tard, le calife abbasside Harun al-Rashid fera construire deux autres canaux pour l’approvisionnement en eau d’al-Raqqā) ;

– plus au nord, sur le Balikh, affluent de l’Euphrate, c’est encore le général Maslama b. ‘Abd al-Malik qui fonde le domaine résidentiel de Hisn Maslama ; ce domaine est aussi lié au creusement d’un nouveau canal pour l’approvisionnement en eau du site et pour la mise en valeur agricole de son territoire <sup>13</sup> ;

– de nouveau sur la rive occidentale, au sud de Dayr al-Zawr, un troisième fils de ‘Abd al-Malik, Sa‘id, a fait creuser un canal, le Nahr Sa‘id destiné à irriguer des terres jusque-là inoccupées qu’il avait reçues en fief, soit de son frère le calife al-Walid b. ‘Abd al-Malik (705–715 après J.-C.), soit du calife ‘Umar b. ‘Abd al-‘Aziz (717–720 après J.-C.) <sup>14</sup> ;

– enfin, sur la rive orientale, en aval du Khabur, se trouve le Nahr Dawrin, qui n’est pas mentionné en tant que tel par les sources textuelles, mais on sait par contre que Hisham b. ‘Abd al-Malik a reçu en fief un lieu-dit Dawrin et sa terre, qui étaient inoccupés auparavant <sup>15</sup> ; il est possible qu’il ait voulu mettre la région en valeur, mais aucun canal n’est mentionné.

L’archéologie permet cependant de nuancer les données textuelles, en particulier pour la zone au sud de Dayr al-Zawr, la seule pour laquelle on dispose de publications récentes et plus ou moins exhaustives. Le Nahr Dawrin, sur la rive orientale et qui n’est pas cité par les sources, est en service dès la fin du VII<sup>e</sup> ou le début du VIII<sup>e</sup> siècle après J.-C. Son origine est peut-être plus ancienne. Il est long de près de 50 km, prend son eau dans le Khabur et est bordé de vingt-six villages ou établissements à l’époque omeyyade (dix villages supplémentaires seront créés durant l’époque abbasside) <sup>16</sup>. Par contre rien ne permet de confirmer le creusement du Nahr Sa‘id à l’époque omeyyade, conformément aux textes. Il semble qu’il a été creusé dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> ou au IX<sup>e</sup> siècle après J.-C., les habitants riverains n’étant pas antérieurs au IX<sup>e</sup> siècle après J.-C. <sup>17</sup>.

11 - AL-BALADHURI, p. 151 ; ROUSSET 2001, p. 565.

12 - AL-BALADHURI, p. 179-180 ; MEINECKE 1995 ; ROUSSET 2001, p. 565 ; HEIDEMANN 2003, p. 20-22.

13 - YAQUT, II, p. 287 ; HAASE 2006.

14 - AL-BALADHURI, p. 179 ; YAQUT, IV, p. 840 ; ROUSSET 2001, p. 566.

15 - AL-TABARI, II, p. 1735 ; ROUSSET 2001, p. 566.

16 - BERTHIER 2001, p. 165.

17 - BERTHIER 2001, p. 166.

On retiendra en conclusion que des investissements majeurs ont été faits par la descendance de 'Abd al-Malik pour la mise en valeur agricole de la vallée de l'Euphrate et de ses affluents. Ce sont évidemment des zones qui le permettent et surtout qui, une fois irriguées, peuvent avoir un fort rendement, ce qui rend l'investissement très rentable. Ce dernier point est d'importance, puisque, on le verra, tous les grands travaux en matière d'aménagements hydro-agricoles, engagés par des princes omeyyades, ne l'ont peut-être pas été ou n'étaient pas destinés à l'être.

#### TEXTES ET URBANISME : AL-RAMLA

Le problème de la politique et de la gestion de l'eau dans les villes du Proche-Orient à l'époque omeyyade est encore peu documenté archéologiquement. Je ne donnerai ici, rapidement, qu'un exemple. C'est celui d'al-Ramla en Palestine, qui, à défaut de fournir une abondante documentation archéologique, est connu par les textes. Al-Baladhuri donne une bonne description des modalités de sa fondation<sup>18</sup>. Al-Ramla est une ville nouvelle commanditée par le calife Sulayman b. 'Abd al-Malik (715–717 après J.-C.). Actuellement sous la ville moderne du même nom, on ne connaît pas son plan exact, mais il est possible qu'il ait été comparable à celui de 'Anjar<sup>19</sup>. Sulayman y fait expressément construire son palais, la mosquée, l'approvisionnement en eau (un canal et des citernes) et impose le plan de la ville (voirie, répartition des îlots), mais laisse aux habitants le soin de construire les maisons. Signe de l'importance donnée à l'approvisionnement en eau de la ville, le canal principal sera appelé Barada, comme la rivière approvisionnant l'oasis de Damas. Les frais d'entretien du système hydraulique resteront à la charge des califes jusque loin dans l'époque abbasside. L'exemple d'al-Ramla souligne le rôle de l'eau dans un urbanisme planifié à l'avance ; sans celle-ci, la ville ne peut exister. Mais l'eau sert aussi à l'affirmation d'une ville nouvelle en la rapprochant symboliquement, par l'homonymie des cours d'eau, de la capitale du califat développée par les prédécesseurs de Sulayman.

#### L'ESSENTIEL DE LA DOCUMENTATION : LES «CHÂTEAUX DU DÉSERT»

En matière de réalisations hydrauliques et hydro-agricoles d'époque omeyyade, l'essentiel de la documentation archéologique provient de la longue série de sites que l'on appelle communément les «châteaux du désert». Sans rentrer dans les détails de l'interprétation et du

rôle de ces monuments sur lesquels je reviendrai plus loin, je rappellerai seulement que l'on désigne ainsi une série de constructions édifiées dans les régions steppiques du Proche-Orient par les califes omeyyades et leur entourage. Ces sites se composent d'un bâtiment principal, palais ou résidence plus ou moins luxueux, et d'une multitude de constructions annexes: mosquée, bains, maisons, bâtiments de service, pressoirs, aménagements hydrauliques et hydro-agricoles, etc. Ces monuments ont été successivement interprétés comme les résidences de princes préférant les plaisirs de la vie dans la steppe aux contraintes de la vie urbaine<sup>20</sup> ; puis comme des résidences formant le centre de vastes exploitations agricoles participant d'une politique délibérée de colonisation et de mise en valeur agricole de nouvelles terres<sup>21</sup> ; comme des structures à vocation commerciale ou des relais routiers<sup>22</sup> ; et enfin comme des monuments reflétant plutôt les liens politiques et diplomatiques unissant la famille Omeyyade aux principales tribus du Bilad al-Sham<sup>23</sup>. S'il est clair maintenant que le phénomène des châteaux de la steppe à l'époque omeyyade ne peut se satisfaire d'une explication unique et définitive, il apparaît qu'aucune de ces interprétations n'est exclusive des autres et que la plupart des sites ont eu plusieurs fonctions. Je privilégierai toutefois quand même la fonction politique et diplomatique pour expliquer l'importance du phénomène et la répartition des monuments<sup>24</sup>. Si la fonction économique a été longtemps mise en avant, avec le château au centre d'une exploitation agricole sur le modèle des *villae* romaines, c'est à cause de la présence d'aménagements hydro-agricoles sur la plupart des sites. Néanmoins, d'autres facteurs sont à prendre en compte, et on ne peut pour le moment privilégier l'explication économique.

Étant donné le nombre de «châteaux du désert» connus et dotés de structures hydrauliques, plus d'une trentaine, je ne vais pas les présenter tous, mais seulement me concentrer sur quelques exemples bien documentés et représentatifs : Qasr al-Hayr al-Sharqi et Qasr al-Hayr al-Gharbi en Syrie, Umm al-Walid et Qusayr 'Amra en Jordanie.

#### *Qasr al-Hayr al-Sharqi*

Qasr al-Hayr al-Sharqi est un exemple très révélateur de l'emploi de l'eau sur un site omeyyade de la steppe. Situé à mi-chemin entre Palmyre et l'Euphrate, il ne s'agit pas exactement d'un «château du désert», mais déjà d'une ville nouvelle fondée par le calife Hisham b. 'Abd al-Malik en 110 de l'Hégire/728-9 après J.-C.<sup>25</sup>. C'est un site qui couvre plus de 10 km<sup>2</sup>. Ses principales composantes

18 - AL-BALADHURI, p. 143-144; SOURDEL 1981.

19 - Sur la recherche archéologique à al-Ramla: GIBSON et VITTO 1999 ; sur 'Anjar, voir en dernier lieu HILLENBRAND 1999.

20 - MUSIL 1907b ; LAMMENS 1910.

21 - SAUVAGET 1939, 1967 ; GRABAR 1963.

22 - GRABAR *et al.* 1978 ; KING 1992.

23 - GAUBE 1979.

24 - GENEQUAND 2004, p. 31.

25 - GRABAR *et al.* 1978 ; GENEQUAND 2005a,



sont un palais, une seconde enceinte regroupant habitat aristocratique, mosquée et pressoirs (la grande enceinte), un bain, deux édifices à cour centrale à vocation économique ou commerciale, de l'habitat recouvrant une trentaine d'hectares (établissement nord) et deux grands enclos irrigués destinés à des cultures (7,5 et 1,6 km<sup>2</sup>) (fig. 1 et 2).

Qasr al-Hayr al-Sharqi se trouve largement sous l'isohyète des 150 mm de précipitations annuelles, dans un environnement de steppe méditerranéenne aride<sup>26</sup>. Trois types d'approvisionnement en eau différents ont été mis en œuvre. L'approvisionnement en eau du palais, du bain et de la grande enceinte est assuré par deux aqueducs qui captent l'eau de sources pérennes à la base de tertres de sources dans la région d'al-Kawm, à 27 km au nord-ouest de Qasr al-Hayr al-Sharqi<sup>27</sup> (fig. 3). Techniquement parlant, ces aqueducs se présentent alternativement, en fonction de la nature du terrain et du relief, comme des conduites maçonnées ou comme des *qanats* (fig. 4). À l'arrivée sur le site, l'eau est collectée dans une grande citerne à ciel ouvert, avant d'être redistribuée vers le palais, la grande enceinte et le bain. Dans ces deux derniers monuments, d'autres citernes permettent aussi de stocker la même eau.

L'irrigation dans les deux enclos – qui, il faut le rappeler, sont ce qu'on peut appeler des constructions monumentales (fig. 5) – est assurée par les eaux de crue du Wadi al-Suq<sup>28</sup>. À son débouché des derniers piémonts du Jabal Bishri, à 1 km au nord du palais, le *wadi* est barré par un barrage. Ce dernier n'est pas destiné à former un lac de retenue, mais à dévier l'eau vers deux canaux. En cas de trop forte crue, des vannes peuvent être ouvertes dans le barrage et l'eau traverse alors librement l'enclos, avant de ressortir à la pointe sud de l'enclos par un autre système de vannes (fig. 6). Les deux canaux, qui partent des extrémités du barrage, sont quant à eux destinés à une utilisation contrôlée de l'eau dans les enclos qu'ils traversent. Ceci se fait par des ramifications du canal principal. Aucun lien entre l'aqueduc d'al-Kawm et l'irrigation des enclos ne peut être démontré.

Enfin, l'eau de pluie est utilisée dans l'établissement nord (fig. 7). Elle est recueillie directement dans les maisons, sur les toitures par un système d'*impluvium*, et stockée dans des citernes souterraines taillées dans le socle rocheux<sup>29</sup> (fig. 8). L'une des maisons est aussi approvisionnée par un petit canal relié à une citerne. Ce canal, qui n'a pas été suivi jusqu'au bout, paraît arriver du Wadi al-Suq et donc être alimenté par les eaux de crue<sup>30</sup>. Il ne semble pas y avoir de connexion entre les citernes de l'habitat de l'établissement nord et l'aqueduc arrivant d'al-Kawm.

On constate donc à Qasr al-Hayr al-Sharqi que, si l'habitat vernaculaire de l'établissement nord est relativement délaissé dans l'organisation du système hydraulique, un énorme investissement est consenti pour l'approvisionnement en eau du palais, de la grande enceinte et du bain, ainsi que pour l'irrigation des enclos. Dans le premier cas, l'investissement se comprend par la nécessité d'assurer occasionnellement une vie de cour à Qasr al-Hayr al-Sharqi, qui est une fondation califale, et aussi un certain confort aux élites résidant sur le site, que ce soit de manière permanente ou temporaire. Dans le second cas, l'investissement se comprend par la volonté d'avoir à Qasr al-Hayr al-Sharqi même, qui pourtant ne s'y prête pas vraiment par ses conditions environnementales, des zones cultivées. Tout le débat porte alors sur ce qu'on a voulu y faire : 9 km<sup>2</sup> de jardins d'agrément ou 9 km<sup>2</sup> de cultures agricoles ? Les études en cours semblent plutôt indiquer des activités agricoles. Par les vestiges archéologiques, en particulier les deux pressoirs à olives de la grande enceinte, on savait déjà que l'olivier était cultivé sur le site. La découverte récente et la fouille d'un moulin hydraulique sur l'aqueduc d'al-Kawm et de petites installations de pressurage dans l'habitat viennent d'une certaine manière confirmer la culture de l'olivier et de céréales<sup>31</sup> (fig. 9). Mais c'est surtout l'archéobotanique, pratiquée à grande échelle dans les niveaux du VIII<sup>e</sup> et du début du IX<sup>e</sup> siècle, qui vient contribuer au débat et, à défaut d'espèces exotiques réservées à un jardin d'agrément, atteste de la culture sur le site de deux sortes de céréales (l'orge et le blé nu), ainsi que très vraisemblablement des lentilles, du millet, de la vigne, de l'olivier et du figuier<sup>32</sup>.

### *Qasr al-Hayr al-Gharbi*

Situé dans une région de steppe tout aussi aride que son homonyme de l'est (sous l'isohyète des 150 mm de précipitations annuelles), mais à 60 km à l'ouest-sud-ouest de Palmyre dans la plaine d'al-Daww, Qasr al-Hayr al-Gharbi offre toutes les caractéristiques d'un «château du désert». C'est un site complètement isolé qui a été fouillé dans les années 1930 par Daniel Schlumberger<sup>33</sup>. Il comprend un palais extrêmement décoré, un bain, un *khan*, quelques bâtiments annexes, un important système hydraulique et un enclos agricole de plus de 46 hectares (fig. 10). Les constructions de Qasr al-Hayr al-Gharbi s'étendent de façon très dispersée sur une surface de près de 200 hectares, à laquelle il faut ajouter une partie du système hydraulique que l'on suit sur 18 km. Une inscription

26 - Sur l'environnement : JAUBERT *et al.* 1999.

27 - GENEQUAND *et al.* 2006, p. 177-181.

28 - GRABAR *et al.* 1978, p. 98-103 ; GENEQUAND 2005b, p. 144-145.

29 - GENEQUAND 2005b, p. 154-155.

30 - GENEQUAND *et al.* 2006, p. 164.

31 - GENEQUAND 2005b, p. 155 ; GENEQUAND *et al.* 2006, p. 173-177.

32 - GENEQUAND *et al.* 2006, p. 186-198.

33 - SCHLUMBERGER 1986.

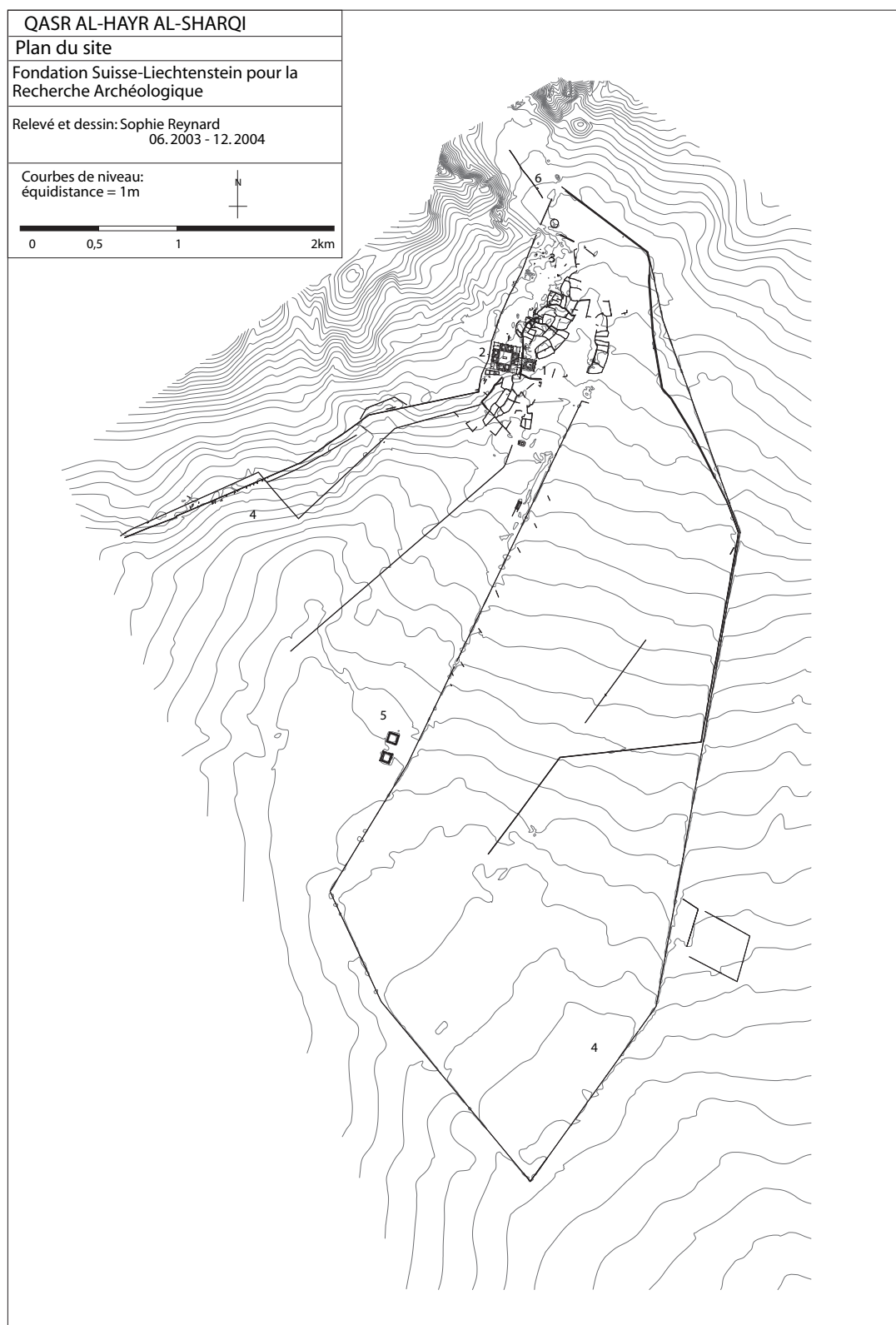


Fig. 1 - *Qasr al-Hayr al-Sharqi* : plan général du site ; 1 palais ; 2 grande enceinte ; 3 établissement nord ; 4 enclos irrigués ; 5 châteaux sud ; 6 aqueduc et moulin (Sophie Reynard et Denis Genequand).



Fig. 2 - *Qasr al-Hayr al-Sharqi* : vue du palais (photo Denis Genequand).

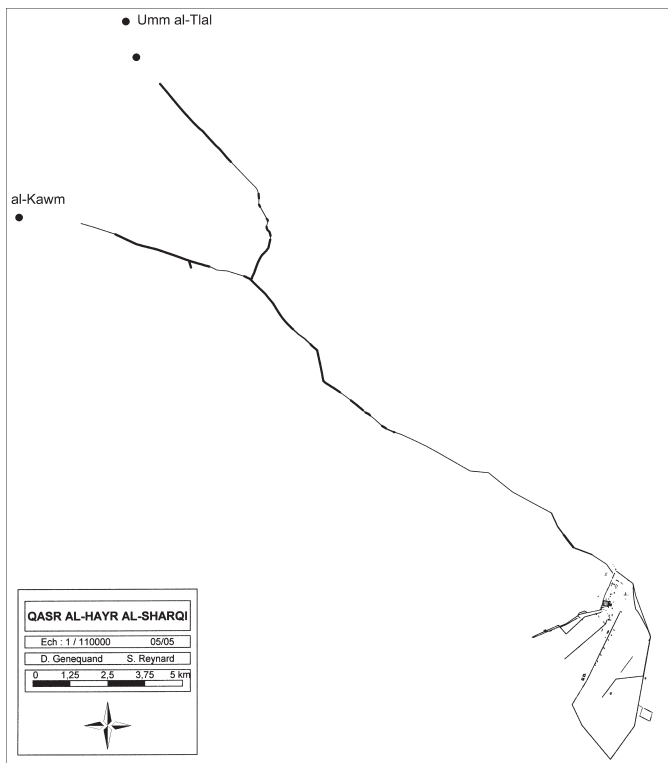


Fig. 3 - *Qasr al-Hayr al-Sharqi* : les aqueducs d'al-Kawm et Umm al-Tlal (Sophie Reynard et Denis Genequand).



Fig. 5 - *Qasr al-Hayr al-Sharqi* : mur renforcé de contreforts de l'enclos irrigué oriental (photo Denis Genequand).



Fig. 4 - *Qasr al-Hayr al-Sharqi* : détail de l'aqueduc maçonné arrivant d'al-Kawm (photo Denis Genequand).



*Fig. 6 - Qasr al-Hayr al-Sharqi : le système de vannes en aval de l'enclos irrigué oriental (photo Denis Genequand).*



*Fig. 7 - Qasr al-Hayr al-Sharqi : vue de l'habitat dans l'établissement nord; à l'arrière-plan le palais et la grande enceinte (photo Denis Genequand).*



*Fig. 8 - Qasr al-Hayr al-Sharqi : citerne pour l'eau de pluie dans l'habitat (photo Denis Genequand).*



*Fig. 9 - Qasr al-Hayr al-Sharqi : moulin hydraulique placé sur l'aqueduc arrivant d'al-Kawm (photo Denis Genequand).*



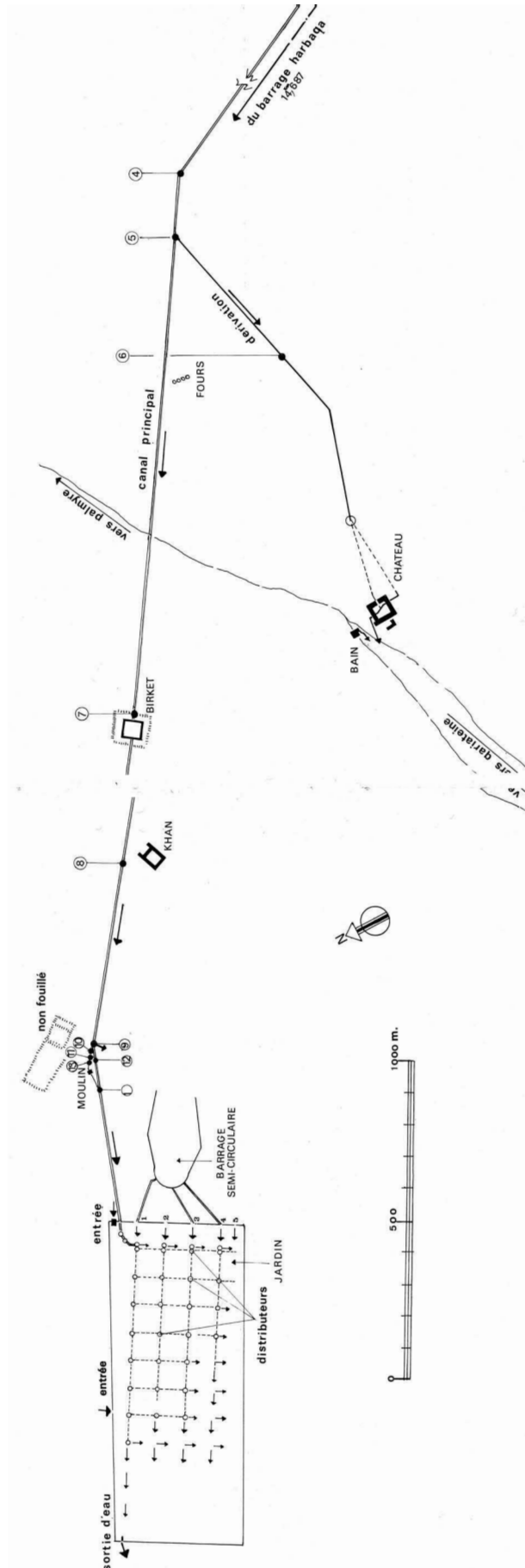


Fig. 10 - Qasr al-Hayr al-Gharbi : plan schématique du site (d'après Schlumberger 1986).

attribue la construction du *khan* au calife Hisham b. 'Abd al-Malik en 109 de l'Hégire/727 après J.-C. Seul le système hydraulique va m'intéresser ici.

Il a deux rôles principaux : l'approvisionnement en eau du palais et du bain voisin, et l'irrigation de l'enclos agricole. La collecte des eaux de pluie hivernales se fait à l'aide de deux barrages placés sur des cours d'eau temporaires (barrage de Harbaqa et barrage du «jardin»). L'acheminement de l'eau est assuré par un aqueduc long de 18 km et doté de plusieurs ramifications.

Situé à 16,5 km du palais et à 18 km de l'enclos agricole, le barrage connu sous le nom de Harbaqa forme l'origine de l'ensemble du système hydraulique. Bien que d'abord daté de la période romaine (1<sup>er</sup> siècle après J.-C.), il apparaît aujourd'hui plus sûrement d'époque omeyyade et contemporain du palais<sup>34</sup>. Il est implanté en travers d'une gorge le long d'un cours d'eau temporaire, à proximité du débouché nord de la passe d'al-Bardah. C'est un barrage-poids long de 345 m et haut de 20,50 m, pour une épaisseur à la base de 18 m (fig. 11). Ses dimensions en



Fig. 11 - *Qasr al-Hayr al-Gharbi* : barrage de Harbaqa (photo Denis Genequand).

font le plus grand barrage du Proche-Orient avant l'époque moderne. Il est construit à l'aide d'un blocage en serré entre deux parements de pierre de taille de grand appareil. Schlumberger a pu l'étudier avant qu'une réfection et remise en service éphémère n'entraîne la disparition complète de son parement amont sous les alluvions. Le barrage est doté de trois exutoires de deux types différents, mais ne reflétant pas nécessairement deux phases d'utilisation distinctes. Ces exutoires le traversent de part en part et approvisionnent l'aqueduc apportant l'eau à l'enclos agricole. L'aqueduc n'est pas conservé dans sa première partie et il n'est plus possible de savoir comment il était relié aux trois exutoires du barrage. C'est un aqueduc souterrain entièrement maçonné qui a deux dérivations principales, l'une en

direction du palais et du bain après 15 km, puis une seconde spécifiquement dévolue à l'installation d'un moulin hydraulique après 17,5 km. Une grande citerne à ciel ouvert de 60 m de côté se trouve avant cette seconde dérivation. Elle permet une réserve d'eau supplémentaire, mais surtout de réguler l'arrivée d'eau avant l'enclos agricole.

Le second barrage, dit du «jardin», est beaucoup moins imposant, mais non dénué d'intérêt. Il est placé directement en amont de l'enclos agricole et est relié à ce dernier par trois canaux (fig. 12). C'est un mur semi-circulaire peu élevé (moins de 1,50 m, pour une largeur de 2,75 m) curieusement incurvé vers l'aval. Sa face extérieure est ornée de petits contreforts semi-circulaires régulièrement espacés. La face intérieure est dotée de trois tourelles de même forme, au centre et aux extrémités du barrage. Ces dernières étaient décorées de scènes de chasse en stuc (bas-reliefs), donnant ainsi à la construction un aspect décoratif et récréatif et pas seulement utilitaire<sup>35</sup>. Des murets moins épais, mais aussi ornés de contreforts, prolongent le barrage vers l'amont sur les deux rives et délimitent la zone de la retenue. À l'origine, le barrage a été conçu avec treize exutoires que des vannes permettaient d'ouvrir ou fermer. Dix d'entre eux n'ont probablement jamais servi et ont été condamnés immédiatement. Les trois autres étaient suivis de canaux en pierre menant l'eau à l'enclos agricole.

L'enclos agricole, enfin, complète le système hydraulique (fig. 10 et 12). Il forme un rectangle de 1050 m de long sur 442 m de large, soit 46,41 hectares. Il est délimité par un mur en brique crue élevé sur un soubassement de pierres. Comme à Qasr al-Hayr al-Sharqi, il s'agit d'une structure monumentale. L'intérieur de l'enclos était subdivisé en parcelles carrées par des canaux en terre qui ont disparu. Néanmoins, selon le schéma traditionnel dans les oasis de Syrie, les répartiteurs sont construits en pierre et permettent de restituer le quadrillage de la surface par les canaux et la possibilité, à l'aide de vannes, d'irriguer chacune des parcelles de l'enclos.

On retiendra aussi pour Qasr al-Hayr al-Gharbi un investissement énorme pour la construction d'un barrage démesuré et d'une efficacité non démontrée, puis un système élaboré de distribution de l'eau entre enclos agricole, palais et bain. Ici encore, la question des cultures pratiquées dans l'enclos se pose ; seule la présence d'un moulin hydraulique atteste la culture des céréales. On remarquera en particulier la présence d'un décor sur le barrage semi-circulaire, qui pourrait témoigner d'une fonction non seulement économique mais aussi récréative. Certes, les surfaces cultivées à Qasr al-Hayr al-Gharbi (46,41 ha) ne sont pas comparables à celles de Qasr al-Hayr al-Sharqi (10 km<sup>2</sup>) et sont loin des 200 ha que l'on peut considérer comme minimum pour une structure de type latifundiaire<sup>36</sup>.

34 - SCHLUMBERGER 1986, p. 16-17, 25 ; GENEQUAND 2006.

35 - SCHLUMBERGER 1986, p. 5.

36 - TATE 1995.

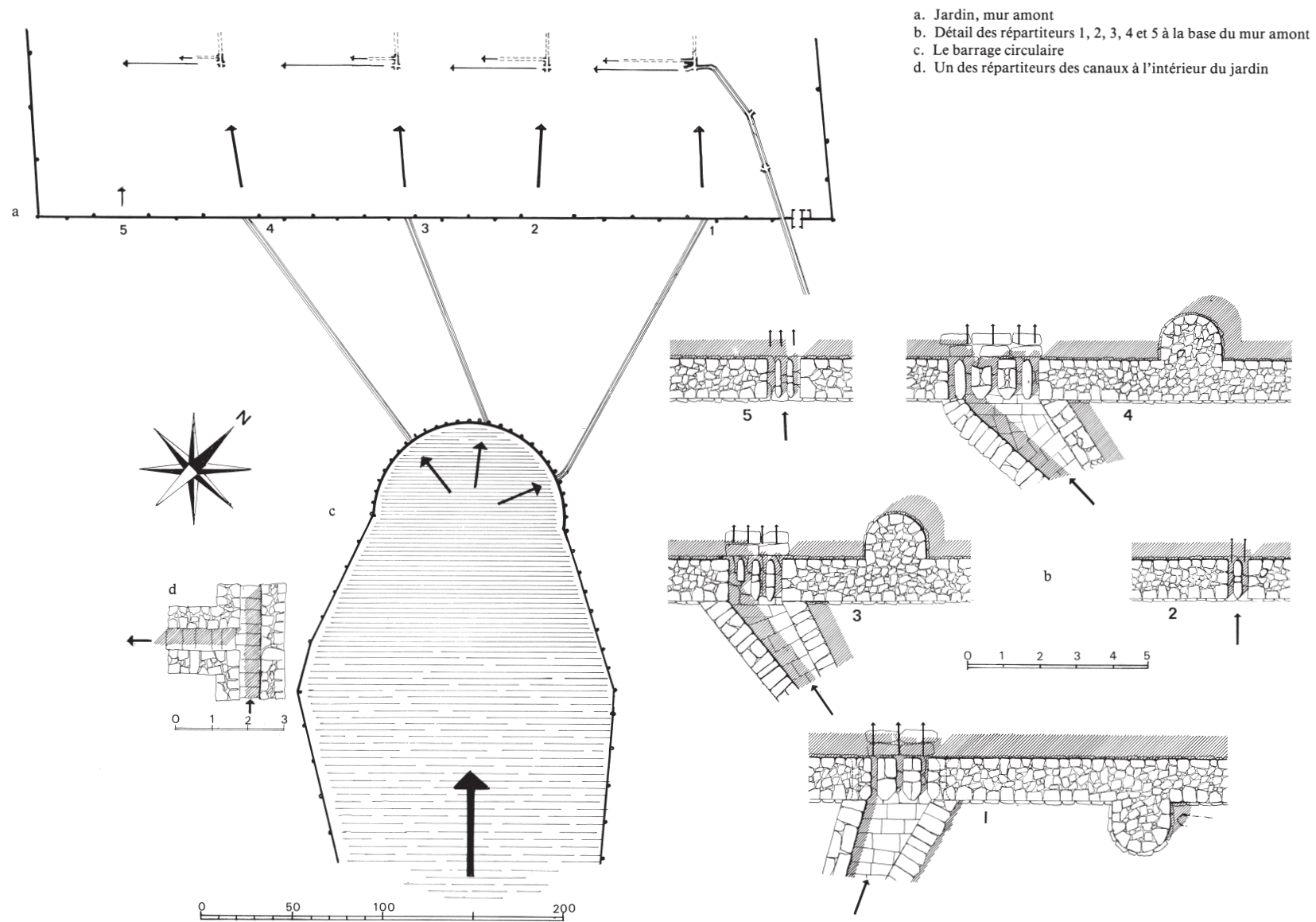


Fig. 12 - Qasr al-Hayr al-Gharbi : plan du barrage du « jardin » et partie sud de l'enclos agricole (d'après Schlumberger 1986).

### *Umm al-Walid*

Umm al-Walid, à une douzaine de kilomètres au sud-est de Madaba, compte parmi les principaux sites omeyyades de Jordanie qui ont été récemment fouillés<sup>37</sup>. Le site se trouve dans une région de steppe méditerranéenne aride, aux environs de l'isohyète des 190-200 mm de précipitations annuelles. Durant la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, trois résidences ou châteaux y ont été construits, dont l'un est beaucoup plus important que les autres, ainsi que deux mosquées successives (fig. 13). Ces édifices succèdent à un important village d'époque romaine. À 2 km à l'est

d'Umm al-Walid, deux imposants barrages de retenues ont été édifiés en travers d'un cours d'eau temporaire, le Wadi al-Qanatir. Ces barrages étaient destinés à l'irrigation et accompagnaient une exploitation agricole en partie tournée vers la production viticole. Umm al-Walid est abandonné vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, à la suite d'un tremblement de terre qui a détruit le château principal.

Les installations hydro-agricoles d'Umm al-Walid consistent en deux barrages de retenue implantés sur le même cours d'eau temporaire et distants de 1 km l'un de l'autre (fig. 13). Ce sont des barrages-poids rectilignes

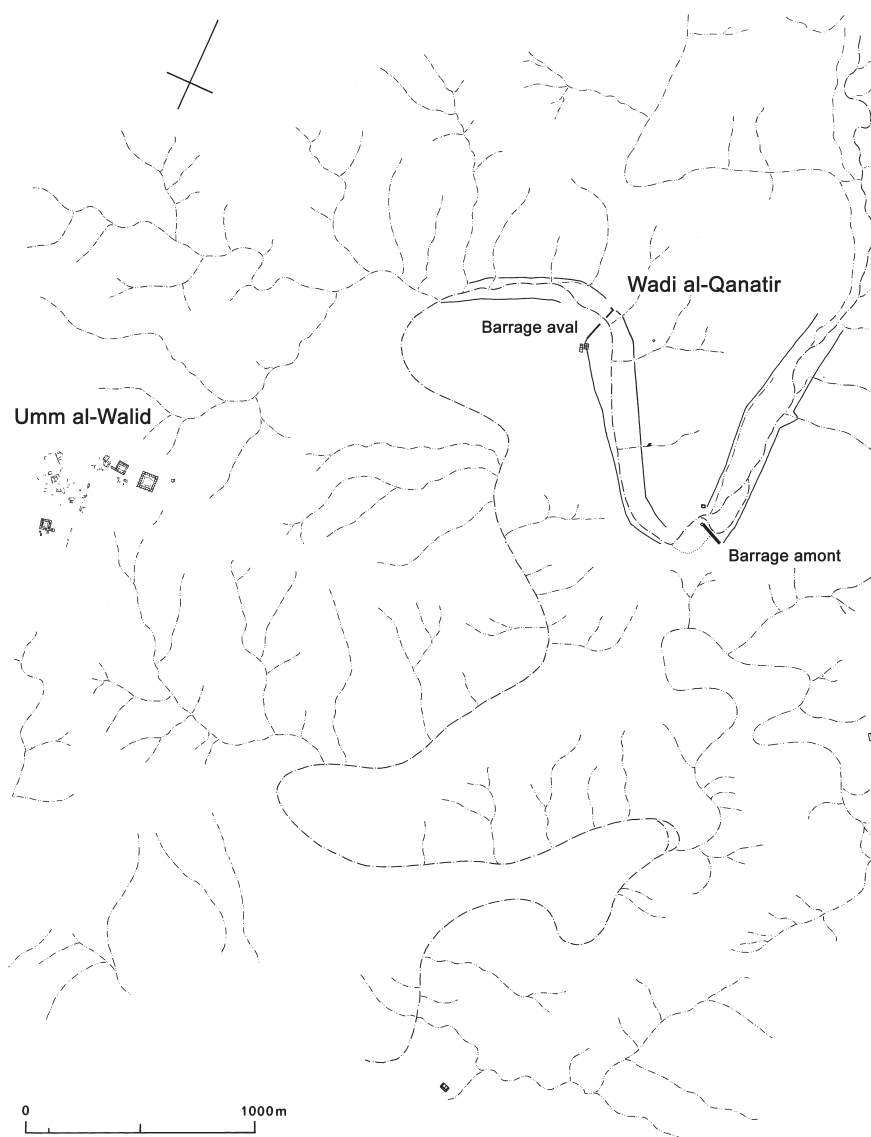


Fig. 13 - Umm al-Walid : plan général du site avec les vestiges antiques et omeyyades et le réseau hydrographique (dessin Wilfried Trillen et Denis Genequand).





Fig. 14 - Umm al-Walid/Wadi al-Qanatir : vue du barrage amont (Denis Genequand).



Fig. 15 - Umm al-Walid/Wadi al-Qanatir : vue du barrage aval (photo Jacques Bujard).

(135 m de long, 6,10 m, puis 9,20 m de large et 9 m de haut pour le premier; 187 m, 4,20 m et 7 m pour le second) (fig. 14, 15 et 16). Tous deux sont dotés de déversoirs latéraux permettant d'évacuer le trop-plein d'eau en cas de très fortes pluies. Ils sont également dotés d'exutoires, sous forme de canalisations maçonnées les traversant. Un système de vannes permettait de les ouvrir ou de les fermer pour une utilisation contrôlée de l'eau en aval. Des cultures irriguées directement sont possibles sur de petites surfaces en aval de chacun des barrages.

Un groupe de bâtiments se trouve à côté du second barrage (fig. 16). Il comprend en particulier un pressoir à vin et un entrepôt ou cellier. Le pressoir est composé d'une série de petits locaux pour entreposer le raisin avant pressurage et d'une grande pièce centrale servant à la fois au foulage et au pressurage à l'aide d'un pressoir à vis directe (fig. 17 et 18). Il présente deux états distincts, le second correspondant à un doublement de sa capacité de production. Ce pressoir à vin s'inscrit techniquement dans la continuité de ceux que l'on connaît en grand nombre durant l'Antiquité tardive au Proche-Orient.

L'exemple d'Umm al-Walid est sensiblement différent des précédents. On y constate à nouveau un investissement important pour la construction de deux barrages de très grandes dimensions, mais uniquement liés à l'agriculture. Il n'y a pas, à Umm al-Walid, d'amenée d'eau en direction des résidences ou d'un bain, d'ailleurs inexistant ou non reconnu. Les résidences ne sont approvisionnées que par des citernes souterraines taillées dans le socle rocheux. Certes, Umm al-Walid n'est pas une fondation califale et n'a pas le luxe, la démesure et la fonction d'apparat des sites syriens présentés auparavant, mais le site n'en est pas moins représentatif d'une gestion de l'eau différente par les élites omeyyades. C'est aussi l'un des rares sites qui présente de réels éléments donnant un rôle économique aux « châteaux du désert ».

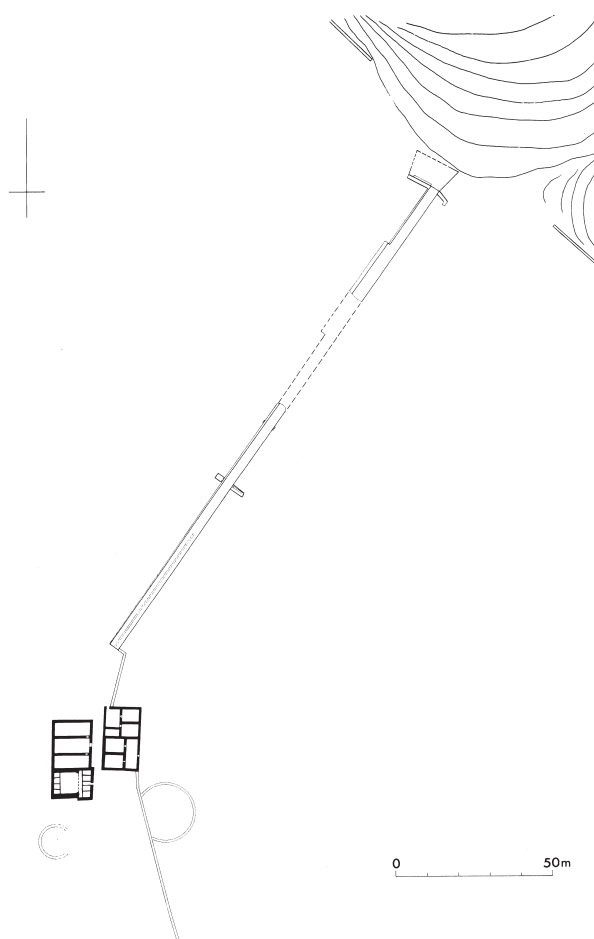


Fig. 16 - Umm al-Walid/Wadi al-Qanatir : plan du barrage aval et des installations voisines (dessin Wilfried Trillen).

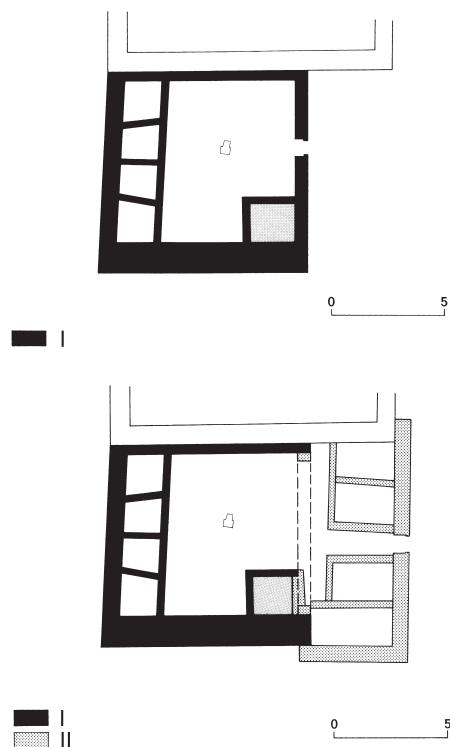


Fig. 17 - Umm al-Walid/  
Wadi al-Qanatir : plan des deux états du  
pressoir à vin (dessin Wilfried Trillen).



Fig. 18 - Umm al-Walid/Wadi al-Qanatir :  
vue du pressoir à vin (photo Jacques Bujard).

### **Qusayr 'Amra**

Situé à 60 km au sud-est de 'Amman en direction de l'oasis d'Azraq et tout à fait isolé, Qusayr 'Amra présente un aspect assez différent des sites précédents. On est là dans un environnement encore plus aride, bien en-dessous

de l'isohyète des 100 mm de précipitations annuelles. Le monument principal n'est pas un palais ou une résidence, mais un bain orné de fresques, doublé d'une salle de réception<sup>38</sup> (fig. 19). Le monument a été commandité par un prince omeyyade qui était «héritier présomptif» (Sulayman b. 'Abd al-Malik ou al-Walid b. Yazid). Une partie du site, dans le fond d'un *wadi*, est circonscrite par un muret. On y trouve en particulier le bain, quelques rares bâtiments non fouillés et deux puits. Ces derniers sont creusés dans le substrat rocheux pour atteindre la nappe phréatique à une trentaine de mètres de profondeur. Une machine élévatrice à traction animale et chaîne de godets permettait de monter l'eau dans une citerne, d'où elle était dirigée par des canalisations vers le bain (fig. 20). Sur la terrasse du *wadi*, en dehors de l'enclos, se trouvent quelques autres constructions, dont une petite résidence, des plus modestes, accompagnée d'une petite mosquée vraisemblablement



Fig. 19 - Qusayr 'Amra : vue du bain  
(photo Denis Genequand).



Fig. 20 - Qusayr 'Amra : le puits, le système d'élévation de l'eau  
et la citerne devant l'entrée du bain  
(photo Denis Genequand).

jamais achevée. Il n'est pas exclu que d'autres constructions aient été planifiées sur ce site, mais jamais réalisées. On remarquera en particulier l'absence d'aménagements hydro-agricoles clairement identifiés.

Qusayr 'Amra est une autre illustration de la gestion de l'eau par un prince omeyyade : construction d'un édifice pour le moins consommateur d'eau dans un endroit qui n'en dispose pas et qui, à priori, ne paraît pas être le meilleur endroit pour installer un complexe balnéaire isolé.

#### DISCUSSION

Trois éléments indiqués dans le titre de cet article me semblent être les moteurs de la politique de l'eau des Omeyyades au Bilad al-Sham telle que l'archéologie la laisse percevoir : économie de production, affirmation du pouvoir et *dolce vita*. Je vais y revenir sur la base des exemples présentés.

#### *Économie de production*

Sur le plan économique, et plus particulièrement de l'économie agricole, les exemples qui ont été présentés peuvent se diviser en deux catégories, ceux qui ont naturellement un bon potentiel, car situés dans une région riche en eau et aux sols fertiles, et ceux qui n'ont pas de potentiel agricole, car situés largement sous les 250 mm de précipitations annuelles (limite des cultures sèches) et aux sols pauvres. Les premiers sont dans la vallée de l'Euphrate et le long de ses affluents. Les vestiges archéologiques y sont ténus et ce sont surtout les sources textuelles qui renseignent sur les projets d'irrigation. En raison des bonnes conditions environnementales, c'est là que l'on s'attendrait à trouver les grands investissements en matière agricole. Ce sont ces canaux, liés à des rivières pérennes ou à des fleuves, qui pourraient correspondre aux domaines agricoles de Hisham b. 'Abd al-Malik, dont Agapius de Manbij nous dit qu'ils dépassaient en revenu les impôts et les taxes perçus dans l'empire, mais qu'il ne situe pas plus précisément qu'en Jazira et en Syrie<sup>39</sup>. Les sites de la deuxième catégorie sont beaucoup plus nombreux et mieux documentés archéologiquement. Mais ils ne répondent pas aux conditions requises pour un développement agricole efficace. C'est d'ailleurs ce qui explique l'abondance des vestiges archéologiques : la rareté de l'eau a imposé la construction d'aménagements spécifiques pour l'amener et la conserver. Ce n'est, à priori, pas un signe d'investissement massif dans la colonisation agricole de la steppe, mais une adaptation aux contraintes environnementales pour qui veut s'installer dans la steppe, quelle que soit la finalité de l'installation. Si une production agricole abondante et rentable était le but principal des «châteaux du désert», on a de la peine à comprendre le choix de leur emplacement géographique alors que les mêmes commanditaires ont été parfaitement capables de s'implanter pour les mêmes

raisons et au même moment dans la vallée de l'Euphrate ou dans d'autres régions bien arrosées.

De fait, beaucoup des «châteaux du désert» possèdent des installations hydro-agricoles à leur périphérie et ont été interprétés comme formant le centre de domaines agricoles sur le modèle des *villae* romaines<sup>40</sup>. Cependant, peu d'entre eux ont livré de réelles preuves archéologiques d'une activité agricole soutenue, telle que pressoirs, barrages, grandes surfaces irriguées etc. D'autant plus que, pris isolément, ces éléments ne sont en aucun cas la preuve que l'activité agricole est primordiale. Umm al-Walid est exemplaire d'un petit ensemble de sites omeyyades qui, bien que situés dans la steppe, sont encore dans des zones permettant les cultures sèches qui ont été intensément cultivées et soumises à une économie agricole à l'époque proto-byzantine. Cette situation semble indiquer une fonction agricole plus marquée, à condition qu'elle soit associée à d'autres facteurs, tels que la présence de barrages et pressoir à vin à Umm al-Walid. Par contre, lorsqu'un site est placé en-dessous de l'isohyète des 200 mm de précipitations annuelles et loin de toute zone soumise habituellement à une économie agricole, on a de la peine à croire à sa vocation agricole.

On retiendra de ceci que, si les Omeyyades ont eu une politique de l'eau orientée prioritairement vers une économie de production, ça n'a pas été dans les régions steppiques, mais dans les zones agricoles traditionnelles, comme la vallée de l'Euphrate, la vallée du Khabur ou des zones de Syrie occidentale qui restent à explorer. On remarquera toutefois que, sur ce point, l'archéologie de terrain a encore beaucoup d'éléments, qu'ils soient positifs ou négatifs, à apporter au débat face aux sources textuelles, dont l'exactitude n'est pas toujours établie.

#### *Affirmation du pouvoir et dolce vita*

On vient de le voir, si certains des «châteaux du désert» et des importants aménagements hydrauliques construits par les Omeyyades (Umm al-Walid) sont situés sur des terres cultivables déjà soumises à une économie agricole à l'époque proto-byzantine, ça n'est pas, loin de là, le cas de tous (Qasr al-Hayr al-Gharbi et Qasr al-Hayr al-Sharqi). D'autres raisons que le développement économique ont présidé aux choix de leur implantation, des raisons qui ont pu être politiques. Gaube, dans un article déjà ancien, avait proposé de lier la répartition des «châteaux du désert» aux liens politiques et diplomatiques entretenus par les Omeyyades avec les grandes tribus de la steppe syrienne, principal support du califat<sup>41</sup>. À dire vrai, rien depuis sa publication n'est venu contredire cette interprétation et il semble que l'on tienne là une des clés de la répartition de

39 - AGAPIUS DE MANBIJ, p. 505.

40 - SAUVAGET, 1939, 1967 ; GRABAR 1963 ; KENNEDY 1992.

41 - GAUBE 1979.



ces installations dans les régions steppiques. On peut voir alors ces palais et résidences comme les lieux de rencontre épisodiques ou saisonniers entre les califes et les dignitaires omeyyades et les chefs tribaux. Cette interprétation n'est évidemment pas exclusive d'autres fonctions pour certains sites – économique, récréative, etc –, ni valable pour tous – comment expliquer uniquement par des besoins politiques et diplomatiques la concentration dans un territoire minuscule des châteaux d'Umm al-Walid, Qastal, Mshatta et Zizia? Mais elle nous aide à mieux comprendre la répartition des sites placés dans les régions les plus marginales : les deux Qasr al-Hayr, Jabal Says, Khirbat al-Bayda, etc.

Lieux de contact politique, lieux d'exercice du pouvoir, ces monuments se devaient de refléter aussi, par leur architecture et leur environnement, la magnificence et l'autorité de leurs commanditaires. On ne connaît que trop l'aspect architectural, que l'on pense aux façades de Qasr al-Hayr al-Gharbi et de Mshatta, mais l'aspect environnemental a été délaissé. Quoi de plus impressionnant pour un chef tribal vivant dans la steppe que de rencontrer un calife ou un prince dans un palais ou une résidence entourée de verdure? C'est certainement la raison des si nombreux aménagements hydro-agricoles autour d'une partie des « châteaux du désert ». Et tant qu'à cultiver, autant cultiver utile. Il serait vain, même à l'aide d'une irrigation abondante, d'espérer cultiver toutes sortes de délicates plantes exotiques dans les enclos de Qasr al-Hayr al-Sharqi. Ni les sols, ni la rigueur de l'été ne le permettraient. Une agriculture traditionnelle (céréales, oliviers, vignes, légumineuses) est mieux adaptée moyennant une irrigation normale et c'est, au vu des résultats archéobotaniques, ce choix qui a été fait à Qasr al-Hayr al-Sharqi<sup>42</sup>. Elle permet en effet de s'affranchir un peu des énormes contraintes de l'environnement naturel. Elle permet en outre d'assurer une économie de subsistance aux personnes vivant de manière permanente sur le site et de dégager des profits en cas de gros rendements ou de surfaces cultivables suffisantes. Les cultures servent alors à la mise en scène de l'architecture et participent de l'impression de pouvoir et de richesse que le calife ou le prince veut transmettre. Mais sans eau, pas de cultures, d'où la nécessité de la contrôler et d'aller la chercher, même loin s'il le faut (27 km à Qasr al-Hayr al-Sharqi, 18 km à Qasr al-Hayr al-Gharbi). S'il a pu créer un environnement verdoyant, c'est que le calife ou le prince a un accès illimité à la richesse que représente l'eau. L'eau, par son contrôle, permet de montrer, d'affirmer le pouvoir du calife ou du prince et, au-delà, d'exercer un contrôle sur la société.

Cette mise en scène par des cultures autour des palais et résidences explique aussi la monumentalité, voire la démesure, de nombre des constructions liées à l'eau sur les

sites omeyyades. Que l'on pense au gigantesque barrage de Harbaqa, que les alluvions ont dû rapidement combler, aux 15 km de murs et aux écluses de l'enclos pseudo-fortifié de Qasr al-Hayr al-Sharqi, aux installations du même type mais plus petites à Qasr al-Hayr al-Gharbi, aux barrages d'Umm al-Walid, ou aux enclos d'Azraq, tous représentent la richesse et le pouvoir que le calife ou le prince tient à affirmer. Que le barrage du « jardin » de Qasr al-Hayr al-Gharbi soit décoré de scènes de chasse en stuc ne s'accorde pas avec une autre fonction que la mise en scène du pouvoir de Hisham b. 'Abd al-Malik. S'il n'était question que d'efficacité et de technique, les mêmes résultats auraient été atteints, et peut-être plus sûrement, avec des aménagements hydro-agricoles plus traditionnels.

Toujours dans le domaine politique, un autre élément peu exploré est la fonction de ces « châteaux du désert » comme point de rencontre et de rassemblement saisonnier de groupes nomades, facilité par la présence de l'autorité et d'un accès à l'eau. Nombre de sites, en particulier une ville nouvelle comme Qasr al-Hayr al-Sharqi, ont pu servir comme lieux de rassemblement saisonniers pour différentes tribus ou clans d'une même tribu. Ce sont alors des lieux de rencontre entre les *shaykhs*, des lieux d'échanges, de renforcement des liens sociaux, de marchés, de fêtes ou de célébrations religieuses. Ils entretiennent les liens, d'une part, entre les califes ou les princes et leurs sujets et d'autre part, entre les sujets eux-mêmes. Ils permettent aussi de garder un contrôle sur les déplacements saisonniers des nomades, voire d'imposer certains parcours. Un parallèle peut alors être fait entre ces « châteaux du désert » et certains sites préislamiques de la steppe qui ont eu un rôle semblable de lieu de rassemblement et de contact avec les autorités politiques. On pensera par exemple à al-Rusafa avec le sanctuaire de Saint Serge pour l'époque proto-byzantine et à Sahr dans le Laja (Syrie du sud) pour l'époque romaine. Al-Rusafa/Sergiopolis est une cité et un siège épiscopal occupé par des sédentaires, mais la présence d'un important sanctuaire autour des reliques de Saint Serge en a aussi fait un lieu de rassemblement épisodique de tribus ou groupes arabes nomades et semi-nomades. Saint Serge bénéficiait d'une dévotion particulière auprès de ces derniers. En développant le lieu de culte et le pèlerinage, le pouvoir impérial byzantin a renforcé son contrôle dans la steppe et affermi son pouvoir, tout comme l'a fait par la suite le phylarque jafnide al-Mundhir b. al-Harith en y faisant édifier une église (servant aussi de lieu de réception ?) sur le lieu même du martyr du saint<sup>43</sup>. Sahr présente le cas de figure un peu différent d'un sanctuaire doublé d'un établissement qui n'a probablement été occupé que de manière temporaire par une confédération ou des groupes nomades<sup>44</sup>. Les débuts de l'Islam, avec l'arrivée d'un

42 - GENEQUAND *et al.* 2006, p. 186-198.

43 - FOWDEN 1999, p. 76-77, p. 168-170.

44 - KALOS 1997.



nouveau pouvoir, d'une nouvelle religion, de nouveaux groupes tribaux, des changements d'alliances, etc, ont impliqué nécessairement la mise en place d'une nouvelle infrastructure de contrôle et de contact dans la steppe. Si certains lieux qui assumaient ce rôle auparavant se sont maintenus à cause de leur importance, l'installation de Hisham b. 'Abd al-Malik à al-Rusafa en est le plus bel exemple<sup>45</sup>, d'autres ont dû être créés. Plus loin dans la Péninsule Arabique préislamique, des sites aristocratiques datables des II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles et comprenant un fort ou une résidence, comme ed-Dur, Mleiha ou Qaryat al-Faw, sont aussi interprétés comme centres politiques et ont dû servir de lieux de rassemblement épisodique ou saisonniers à des groupes nomades<sup>46</sup>. Ceci est particulièrement vrai pour un site comme ed-Dur qui présente une résidence et un aspect religieux marqué, mais peu de vestiges d'un habitat permanent<sup>47</sup>.

Les trois inscriptions mentionnées en début d'article participent de la même intention, l'utilisation de l'eau dans les régions semi-arides pour affirmer son pouvoir, son titre ou sa générosité. C'est sur un barrage que Mu'awiyya, premier calife omeyyade, choisit d'affirmer son nouveau titre d'*a'mîr al-mu'minîn* dans le Hijaz, dans une région déjà largement acquise à sa cause. C'est sur la jauge d'une citerne, et non dans le château ou la mosquée, que Yazid b. 'Abd al-Malik s'associe au site d'al-Muwaqqar. C'est une citerne que Hisham b. 'Abd al-Malik offre aux usagers de la route à Rimat al-Hazim, qu'ils soient pèlerins ou non. L'eau est une richesse et l'eau devient accessible à tous par les largesses du calife, aussi bien au début qu'à la fin de la période omeyyade.

Signe des fortunes colossales englouties dans des travaux hydrauliques peut-être pas toujours réellement utiles et certainement mal acceptés par une partie de la population, il est remarquable que lorsque Yazid b. al-Walid monte sur le trône en 744 après J.-C., après avoir fait assassiner le dispendieux calife al-Walid b. Yazid (743-744 après J.-C.), il promet de ne plus rien construire en brique ou en pierre et surtout de ne plus faire creuser de canaux<sup>48</sup>.

Pour finir, j'emprunte l'expression *dolce vita* à Hillenbrand, qui l'appliquait au calife al-Walid b. Yazid, qu'une partie des sources textuelles (ou l'utilisation qu'on en fait !) présente comme un hédoniste forcé<sup>49</sup>. Une part importante des aménagements hydrauliques autour des palais et résidences omeyyades n'est en effet pas vouée à l'agriculture. Certains sont liés à la vie quotidienne, tels que citernes, adductions d'eau, latrines, salles de bain,

et il est normal de les trouver. D'autres servent surtout à assurer aux résidents du lieu, qu'ils soient permanents ou temporaires, un train de vie notoirement luxueux. On pensera surtout ici aux bains associés à presque tous les «châteaux du désert» et qui, à Qusayr 'Amra par exemple, peuvent même constituer le bâtiment principal. Aménager un bain à étuve nécessitant des grosses quantités d'eau dans une région ne recevant que 130 à 140 mm de précipitations annuelles, voire moins, est un luxe. Les califes omeyyades et leur entourage n'ont pas reculé devant ce luxe, quitte à faire creuser des puits d'une trentaine de mètres de profondeur pour atteindre les nappes phréatiques ou à financer des aqueducs de plusieurs dizaines de kilomètres. Un autre aspect de la *dolce vita* est représenté par la citerne de Qudaym, associée à un palais non fouillé, dans le nord de la Palmyrène. Non décrite plus haut, cette citerne présente, outre l'apparence et la fonctionnalité habituelles (irrigation des terrains en aval), des gradins sur son pourtour et des contreforts semi-circulaires décoratifs évoquant les tours-contreforts de l'architecture palatiale<sup>50</sup> (fig. 21 et 22). Il paraît impensable d'avoir doté une citerne de gradins pour d'autres raisons que de se rassembler autour pour assister à quelques jeux d'eau ! Tandis que certains se préoccupent de trouver des ressources en eau et de maigres herbages pour survivre dans la steppe, d'autres se rassemblent autour d'une citerne de 11 500 m<sup>3</sup> d'eau pour se délasser.

Il paraît cependant difficile de dissocier complètement le délassement du prince et de ses hôtes dans la steppe d'une forme d'affirmation de pouvoir. Il ne s'agit plus ici de la mise en scène d'un paysage autour d'une structure palatiale, mais de la mise en scène d'une vie idéale ou rêvée dans laquelle rien ne manque. Quel meilleur moyen, encore une fois, que de s'affirmer face à des chefs tribaux vivant dans la steppe, qu'en se montrant comme celui qui, sans effort, peut bénéficier de ce luxe absolu et le faire partager là où autrement il n'y aurait que des tentes dans de maigres pâturages?

Continuellement à la recherche d'une légitimité, les califes et les princes omeyyades ont voulu, par des constructions grandioses, que ce soit le Haram al-Sharif à Jérusalem, la Grande Mosquée de Damas ou des palais entourés de verdure et accompagnés de bains au milieu de la steppe, affirmer leur pouvoir et leur puissance. Ils ont aussi cherché à renforcer leur propre aura de bâtisseurs et à contrebalancer un paysage architectural encore très marqué par les réalisations de la basse Antiquité, liées au christianisme et au pouvoir déchu de Byzance.

(Article rédigé en 2005)

45 - SACK 1996 ; FOWDEN 1999, p. 174-183.

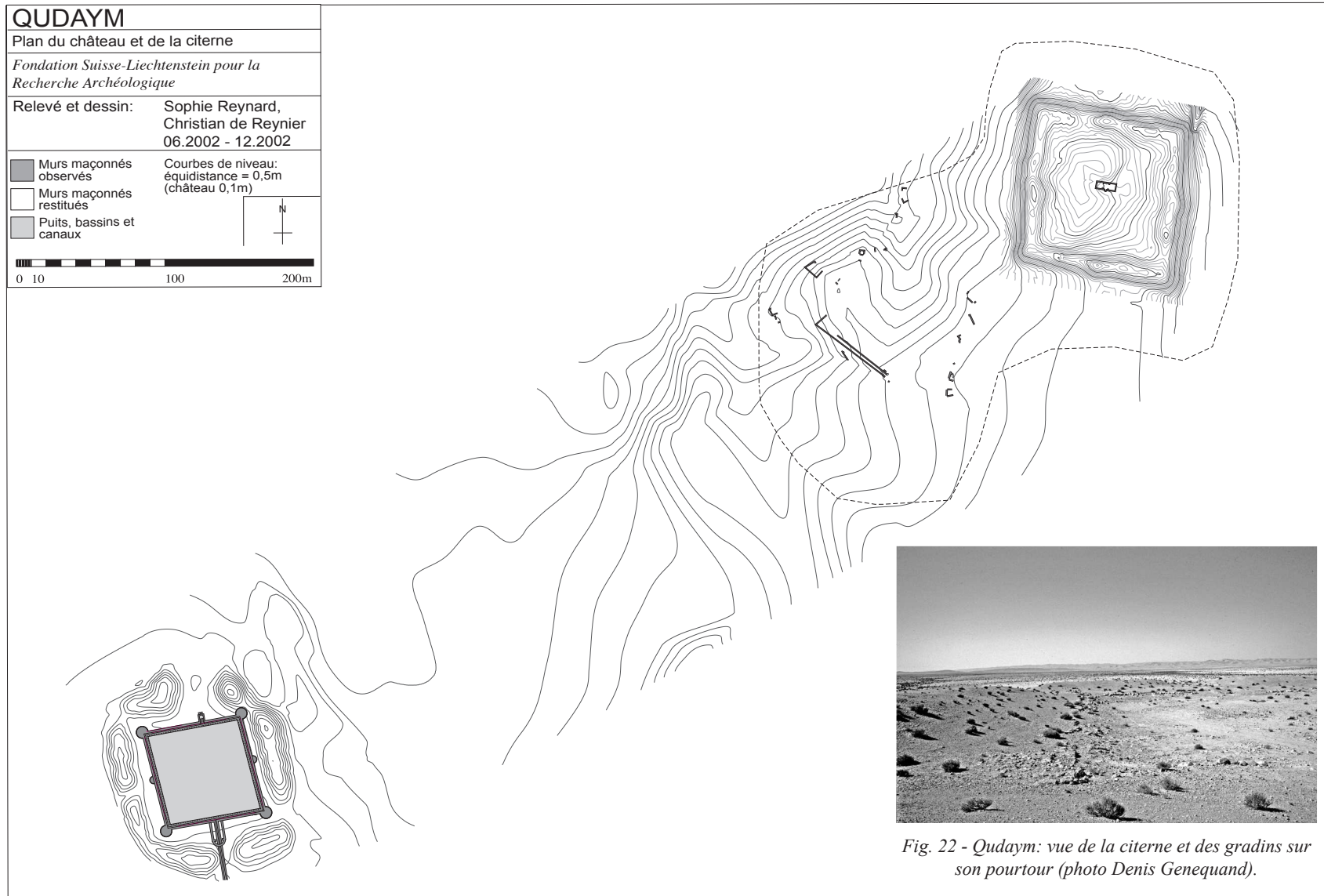
46 - Sur Mleiha : MOUTON 1999 ; BENOIST *et al.* 2003 ; sur ed-Dur : LECOMTE 1993 ; sur Qaryat al-Faw : AL-ANSARY 1982.

47 - LECOMTE 1993, p. 218 ; MOUTON 1999, p. 26.

48 - AL-TABARI, II, p. 1834.

49 - HILLENBRAND 1982.

50 - MOUTERDE et POIDEBARD 1945, p. 120-125 (S. Mazloum) ; GENEQUAND 2004, p. 11-12.



*Fig. 21 - Qudaym : plan général du site avec citerne et château (Sophie Reynard & Christian de Reynier).*

## BIBLIOGRAPHIE

**Sources**

AGAPIUS DE MANBIJ

*Kitab al-'Uwan (Histoire universelle)*. Ed. A.A. Vasiliev, t. I, Paris, 1909 (*Patrologia Orientalis*).

AL-BALADHURI, Ahmad b. Yahya

*Kitab Futuh al-Buldan*. Ed. M.J. De Goeje, Leiden, 1866.

AL-MAS'UDI, 'Ali b. al-Husayn

*Muruj al-Dhahab (Les Prairies d'Or)*. Ed. Charles Barbier de Meynard et Abel Pavet de Courteille, 9 vols, Paris, 1861-1877.

AL-TABARI, Abu Ja'far Muhammad b. Jarir

*Ta'rikh al-Rusul wa-l-Muluk*. Ed. M.J. De Goeje et al.. Brill: Leiden, 1879-1901.

YAQUT b. 'Abdallah al-Hamawi

*Kitab Mu'jam al-Buldan*. Ed. F. Wüstenfeld, 6 vols, Leipzig, 1866-1873.

**Travaux**

AL-ANSARY 1982

Al-Ansary, *Qaryat al-Fau. A Portrait of Pre-Islamic Civilisation in Saudi Arabia*, Riyadh, 1982.

ALMAGRO et alii 1975

M. Almagro, L. Caballero, J. Zozaya et A. Almagro, *Qusayr 'Amra. Residencia y baños omeyas en el desierto de Jordania*, Madrid, 1975.

BENOIST et alii 2003

A. Benoist, M. Mouton et J. Schiettecatte, « The Artefacts from the Fort at Mleiha: Distribution, Origins, Trade and Dating », *Seminar for Arabian Studies*, 33, 2003, 59-76.

BERCHEM 1922

M. van Berchem, *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicorum. Syrie du Sud: Jérusalem ville*. Le Caire, 1922.

BERTHIER 2001

S. Berthier (dir.), *Peuplement rural et aménagements agricoles dans la moyenne vallée de l'Euphrate, fin VI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Damas, 2001.

BISHEH et alii 1997

G. Bisheh, Th. Morin et C. Vibert-Guigue, « Rapport d'activités à Qusayr 'Amra », *Annual of the Department of Antiquities of Jordan*, 41, 1997, 375-393.

BRÜNNOW et DOMASZEWSKI 1905

R.E. Brünnow et A. von Domaszewski, *Die Provincia Arabia*, II. Band: Der äussere Limes und die Römerstrassen von El-Ma'an bis Bosra. Strassburg, 1905.

BUJARD et GENEQUAND 2001

J. Bujard et D. Genequand, « Umm al-Walid et Khan az-Zabib, deux établissements omeyyades en limite du désert jordanien », *Conquête de la steppe et appropriation des terres sur les marges arides du Croissant fertile*, sous la direction de Bernard Geyer, Lyon, 2001, 189-218.

ELAD 1999

A. Elad, « The Southern Golan in the Early Islamic Period, the Significance of Two Newly Discovered Milestones of 'Abd al-Malik », *Der Islam*, 76, 1999, 33-88.

DI SEGNI 1997

L. Di Segni, « The Greek Inscriptions of Hammat Gader », *The Roman Bath at Hammat Gader*, Edited by Yitzhar Hirschfeld. Jerusalem, 1997, 185-266.

FOWDEN 1999

E. K. Fowden, *The Barbarian Plain. Saint Sergius between Rome and Iran*, Berkeley, 1999.

FOWDEN 2004

G. Fowden, *Qusayr 'Amra, Art and the Umayyad Elite in Late Antique Syria*, Berkeley, 2004.

GATIER 1994

P.-L. Gatier, « Villages du Proche-Orient protobyzantin (4<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> s.). Étude régionale », *The Byzantine and Early Islamic Near East II. Land Use and Settlement Patterns*, Edited by Geoffrey R.D. King and Averil Cameron, Princeton, 1994, 17-48.

GAUBE 1979

H. Gaube, « Die syrischen Wüstenschlösser. Einige wirtschaftliche und politische Gesichtspunkte zu ihrer Entstehung », *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, 95, 1979, 182-209.

GENEQUAND 2001

D. Genequand, « Wadi al-Qanatir (Jordanie) : un exemple de mise en valeur des terres sous les Omeyyades », *Studies in the History and Archaeology of Jordan VII*, Amman, 2001, 647-654.

GENEQUAND 2004

D. Genequand, « Châteaux omeyyades de Palmyrène », *Annales islamologiques*, 38, 2004, 3-44.

GENEQUAND 2005a

D. Genequand, « From 'Desert Castle' to Medieval Town: Qasr al-Hayr al-Sharqi (Syria) », *Antiquity*, 79, n° 304, 2005, 350-361.

GENEQUAND 2005b

D. Genequand, « Rapport préliminaire de la campagne de fouille 2004 à Qasr al-Hayr al-Sharqi (Syrie) », *Schweizerisch-Liechtensteinische Stiftung für Archäologische Forschungen im Ausland (SLSA/FSLA/SLFA) – Jahresbericht 2004*. Zürich, 2005, 143-166.

GENEQUAND 2006

D. Genequand, « Some Thoughts on Qasr al-Hayr al-Gharbi, its Dam, its Monastery and the Ghassanids », *Levant*, 38, 2006, 63-84.

GENEQUAND et alii 2006

D. Genequand, M. Kühn et Ch. De Reynier, « Rapport préliminaire des travaux de la mission archéologique syro-suisse à Qasr al-Hayr al-Sharqi (Syrie) en 2005 », *Schweizerisch-Liechtensteinische Stiftung für Archäologische Forschungen im Ausland (SLSA/FSLA/SLFA) – Jahresbericht 2005*, Zürich, 2006, 159-201.

- GIBSON et VITTO 1999  
Sh. Gibson et F. Vitto, *Ramla: the Development of a Town from the Early Islamic to the Ottoman Periods*, Jerusalem, 1999.
- GRABAR 1963  
O. Grabar, « Umayyad «Palace» and the 'Abbasid «Revolution», *Studia Islamica*, 18, 1963, 5-18.
- GRABAR *et alii* 1978  
O. Grabar, R. Holod, J. Knustad et W. Trousdale, *City in the Desert. Qasr al-Hayr East*, Cambridge/MA, 1978.
- GROHMANN 1962  
A. Grohmann, *Arabic Inscriptions*, Expédition Philby-Ryckmans-Lippens en Arabie; II<sup>e</sup> partie: Textes épigraphiques, t. 1. Louvain, 1962.
- HAASE 2006  
C.P. Haase, « The Excavations at Madinat al-Far/Hisn Maslama on the Balikh Road », *Muslim Military Architecture in Greater Syria. From the Coming of Islam to the Ottoman Period*, Edited by Hugh Kennedy, Leiden-Boston, 2006, 54-60.
- HAMILTON 1946  
R.W. Hamilton, « An Eighth-Century Water-Gauge at al-Muwaqqar », *Quarterly of the Department of Antiquities of Palestine*, 12, 1946, 70-72.
- HEIDEMANN (S.)  
S. Heidemann, « Die Geschichte von ar-Raqqa/ar-Rafiqā – ein Überblick », *Raqqa II. Die Islamische Stadt*, Hrsg. von Stefan Heidemann & Andrea Becker, Mainz, 2003.
- HILLENBRAND 1982  
R. Hillebrand, « *La Dolce Vita* in Early Islamic Syria: the Evidence of Later Umayyad Palaces », *Art History*, 5/1, 1982, 1-35.
- HILLENBRAND 1999  
R. Hillebrand, « 'Anjar and Early Islamic Urbanism », *The Idea and Ideal of the Town between Late Antiquity and the Early Middle Ages*, Edited by Gianpietro Brogiolo & Bryan Ward-Perkins. Leiden, 1999.
- HIRSCHFELD 1997  
Y. Hirschfeld (éd.), *The Roman Bath at Hammat Gader*, Jerusalem, 1997.
- JAUBERT *et alii* 1999  
R. Jaubert, F. Debaine, J. Besançon, M. Al-Dbiyat, B. Geyer, G. Gintzburger et M. Traboulsi, *Land Use and Vegetation Cover. Semi-Arid and Arid Areas of Aleppo and Hama Provinces (Syria)*, Lyon (Cahiers du GREMMO), 1999.
- KALOS 1997  
M. Kalos, « Le site de Sahr (Syrie du Sud) », *Topoi*, 7/2, 1997, 965-991.
- KENNEDY 1992  
H. Kennedy, « The Impact of Muslim Rule on the Pattern of Rural Settlement in Syria », *La Syrie de Byzance à l'Islam, VII<sup>e</sup>–VIII<sup>e</sup> siècles*, Pierre Canivet et Jean-Paul Rey-Coquais (éd.), Damas, 1992, 291-297.
- KHAN et AL-MUGHANNAM 1982  
M. Khan et A. al-Mughannam, « Ancient Dams in the Ta'if Area 1981 (1401) », *Atlat*, 6, 1982, 125-135.
- KING 1992  
G.R.D. King, « Settlement Patterns in Islamic Jordan: The Umayyads and their Use of the Land », *Studies in the History and Archaeology of Jordan*, IV, 369-375.
- LAMMENS 1910  
H. Lammens, « La Bâdia et la Hira sous les Omayyades. Un mot à propos de Mshattâ », *Mélanges de la Faculté Orientale de l'Université Saint-Joseph*, IV, 1910, 91-112.
- LECOMTE 1993  
O. Lecomte, « Ed-Dur, les occupations des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.: contexte des trouvailles et matériel diagnostique », *Materialien zur Archäologie des Seleukiden- und Partherzeit im südlichen Babylonien und Golfgebiet*, Hrsg. von Uwe Finkbeiner, Tübingen, 1993, 195-218.
- MEINECKE 1995  
M. Meinecke, « Al-Rakka », *The Encyclopaedia of Islam*, New Edition (EF), VIII, Leiden, 1995, 410-415.
- MILES 1948  
Miles, « Early Islamic Inscriptions Near Ta'if in the Hijaz », *Journal of Near Eastern Studies*, 7/4, 1948, 236-242.
- MOUSTERDE et POIDEBARD 1945  
R. Mouterde et A. Poidebard, *Le limes de Chalcis. Organisation de la steppe en Haute Syrie romaine*, 2 vol., Paris, 1945.
- MOUTON 1999  
M. Mouton (dir.), *Mleiha I. Environnement, stratégies de subsistance et artisanats*, Lyon, 1999.
- MUSIL 1907a  
A. Musil, *Arabia Petraea*, T. I, Moab.Wien, 1907.
- MUSIL 1907b  
A. Musil, *Kusejr Amra*, 2 vol, Wien, 1907.
- NAJJAR 1989  
M. Najjar, « Abbasid Pottery from al-Muwaqqar », *Annual of the Department of Antiquities of Jordan*, 33, 1989, 305-322.
- RIHAOUI 1961-62  
A.K. Rihaoui, « Découverte de deux inscriptions arabes », *Annales Archéologiques Arabes Syriennes*, 11-12, 1961-62, 207-208.
- ROUSSET 2001  
M.-O. Rousset, « La moyenne vallée de l'Euphrate d'après les sources arabes », *Peuplement rural et aménagements agricoles dans la moyenne vallée de l'Euphrate, fin VII<sup>e</sup>–XIX<sup>e</sup> siècle*, Sophie Berthier (dir.), Damas, 2001, 555-571.
- SACK 1996  
D. Sack, *Resafa IV. Die Grosse Moschee von Resafa-Rusafat Hisham*, Mainz, 2001.
- SAUVAGET 1939  
J. Sauvaget, « Remarques sur les monuments omeyyades », *Journal Asiatique*, 231, 1939, 1-59.
- SAUVAGET 1967  
J. Sauvaget, « Châteaux umayyades de Syrie. Contribution à l'étude de la colonisation arabe aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de l'Hégire », *Revue des Études Islamiques*, 35, 1967, 1-52.



SCHLUMBERGER 1986

D. Schlumberger, *Qasr el-Heir el-Gharbi*, Paris, 1986.

SOURDEL 1981

D. Sourdel, « La fondation umayyade d'al-Ramla » *Studien zur Geschichte und Kultur des Vorderen Orients: Festschrift für Berthold Spuler*, Hrsg. von H.-R. Roemer und Albrecht Noth, Leiden, 1981, 387-395.

TATE 1995

G. Tate, « Le *latifundium* en Syrie : mythe ou réalité? *Du latifundium au latifondo. Un héritage de Rome, une création médiévale ou moderne?* » Actes de la Table ronde internationale du CNRS organisée à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 17-19 décembre 1992. Paris, 1995.

